

Monsieur Edmond MARI
Maire de Châteauneuf-Villevieille
Hôtel de ville
06390 CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE

Nice, le 10 FEV. 2015

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous communiquer le dossier relatif à la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur la modification réglementaire proposée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

*DIRECTION TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27
Réf. n° 150204-521R*